



Ensemble

C'est votre devoir!

(Charles Allen, président)

Aujourd'hui nous réclamons nos droits mais nous oublions trop facilement nos devoirs.

Notre société est devenue de plus en plus individualiste. Les droits individuels sont devenus prioritaires et peu importe les droits des autres. Le syndicat est là pour les droits de la collectivité. Lorsque nous analysons une problématique nous cherchons une solution qui avantagera le plus grand nombre de personnes.

« Vos droits s'arrêtent où ceux des autres commencent »

Je vous rappelle une vérité « Vos droits s'arrêtent où ceux des autres commencent », au syndicat nous appliquons cette maxime. Tu peux bien réclamer des droits mais si tu bafoues les droits d'une autre personne, c'est un grand manque de respect.

Nous oublions trop souvent qu'avec des droits viennent des devoirs. Nous entendons souvent au syndicat « je ne savais pas » « on ne me l'avait pas dit » « avoir su », il est de votre devoir de vous tenir informer de vos droits.

Il est de votre devoir de participer activement aux assemblées générales, aux réunions de vos classes d'emplois, de lire le journal, de consulter le site Internet, de lire votre convention etc.

Lors de la dernière assemblée générale seulement 76 personnes se sont présentées. Nous avons remercié ces personnes qui ont compris qu'elles avaient un devoir, ce soir là. Mais où étaient les 4324 autres personnes que nous avons invitées? Bien sûr, tous et chacun ont une bonne excuse à fournir et probablement que les 76 personnes présentes auraient eu elles aussi de bonnes excuses pour ne pas venir. Mais elles ont priorisé cette assemblée.

Il est de votre devoir de participer activement aux assemblées générales, aux réunions de vos classes d'emplois, de lire le journal, de consulter le site Internet, de lire votre convention etc.

Mais ne vous inquiétez pas, vous aurez le temps de vous reprendre puisque à compter de janvier les membres du Bureau organiseront des rencontres pour toutes les classes d'emplois.

Ces rencontres serviront à prendre le pouls des membres, il est donc important de venir nous parler, de vous exprimer sur ce que vous voulez de votre syndicat, c'est votre devoir. Nous voulons vous entendre.

Dans ce numéro :

Impression des conventions collectives	2
Courrier du lecteur	2
Visite de l'Exécutif	2
Antécédents judiciaires	3
Le 11 novembre, date à retenir	3
Fiche syndicale	3
Party de Noël	4
Souhaits	4

Sommaire :

Vous recevrez bientôt votre exemplaire
La parole est à vous
Nous attendons votre invitation
Déclaration obligatoire
Journée de réflexion sur les services de garde en milieu scolaire
Congés spéciaux
Rappel
Joyeuses Fêtes



Vous recevrez très prochainement les copies de la convention collective 2005-2010. Ces copies seront acheminées par la commission scolaire dans les prochains jours.

Quoique nous soyons heureux qu'elles soient enfin disponibles pour nos membres, nous ne pouvons malheureusement en dire autant quant à la qualité de l'impression et de son format.

En effet, vous constaterez au premier coup d'œil que le texte est beaucoup plus comprimé et qu'il est discontinu dans sa présentation; le résultat de l'ensemble est beaucoup moins convivial. De plus, son format ne laisse pratiquement pas de place pour d'éventuelles annotations.

Le comité patronal de négociation pour les commissions scolaire francophones nous informe que c'est par souci d'économie qu'il a choisi de réduire le format des conventions collectives et du plan de classification, cette économie se chiffrant à environ 100 000 \$. Malgré tout, le secteur scolaire qui nous représente à la table de négociation a signifié son désaccord et son mécontentement de recevoir notre contrat collectif de travail présenté de façon aussi peu professionnelle.

Il nous apparaît évident que l'économie d'argent a primé sur la qualité encore une fois.

Visite de l'exécutif



Le courrier du lecteur

Souhait d'anniversaire

Dans notre dernière édition de « Ensemble », nous vous invitons à nous écrire afin de souligner des événements spéciaux. Nous avons un reçu un courriel de mme Diane Rivard qui désire souligner l'anniversaire d'une collègue. Chose promise, chose due ! Le voici:

J'aimerais souligner l'anniversaire de naissance d'une collègue de travail et amie née le 3 décembre et qui s'appelle Marlène Morneault. Nous travaillons ensemble au Service des ressources humaines à la paie. C'est une amie qui se donne toute entière pour les autres. Elle ne comptabilise pas le temps qu'elle investit. Alors j'aimerais, au nom de toutes mes collègues et amis (es), lui souhaiter le meilleur des anniversaires.

Merci mme Rivard! Nous bâtissons parfois de solides amitiés dans le cadre de notre travail et il est parfois important de prendre le temps de les souligner.

Bonne Fête Marlène!

Acte de bravoure d'un membre

Nous avons également reçu un courriel soulignant un acte de bravoure effectué par un de nos membres. Il s'agit de M. Alain Sauvé, surveillant d'élèves au Centre Marie-Médiatrice. En effet, le 7 novembre dernier, lors de sa pause, il a aperçu un homme en détresse sur le balcon de sa résidence en face de l'école. Il a aussitôt avisé les services d'urgence et s'est précipité par l'escalier de secours à l'extérieur de l'édifice. Il est arrivé juste à temps pour agripper l'individu qui tentait selon toute vraisemblance, de s'enlever la vie. Les services de secours se sont rendus sur place afin de prendre en charge l'individu suicidaire. L'intervention rapide de M. Sauvé a possiblement permis de sauver une vie.

Bravo M. Sauvé !

Savez-vous que nous représentons plus de 5000 membres répartis sur le territoire de la Commission scolaire de Montréal ainsi que la Commission scolaire English Montréal et que nous avons des membres dans plus de 350 établissements différents?

En ce sens, vous comprendrez qu'il nous est impossible d'effectuer la tournée des lieux de travail aussi souvent que nous le voudrions. Cependant, si vous désirez rencontrer des membres de l'Exécutif, dans votre lieu de travail, que ce soit pour expliquer un point précis de la convention collective, pour participer à l'une de vos réunions d'équipe ou à l'occasion d'un événement particulier survenu dans votre établissement, il vous est possible de communiquer avec nous. Nous évaluerons la demande et il nous fera plaisir de vous faire part de nos disponibilités. Nous sommes là pour vous !

Les antécédents judiciaires



Vous avez reçu ou recevrez prochainement de la Commission scolaire de Montréal un formulaire à remplir afin de vérifier vos antécédents judiciaires.



Il faut se rappeler que le règlement modifiant la Loi sur l'instruction publique est en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2006 et oblige les commissions scolaires à procéder à la vérification des antécédents judiciaires de toute personne oeuvrant auprès de la clientèle.

À cet effet, nous vous invitons à redoubler de vigilance lorsque vous remplirez ce formulaire car une fausse déclaration serait possiblement lourde de conséquences.

L'APPA s'assurera auprès des Ressources humaines que l'information concernant les personnes salariées sera traitée en toute confidentialité et dans le respect de vos droits.

Le 11 novembre, une date à retenir

Il ne faut pas lâcher et surtout ne pas perdre espoir, il y a de la lumière au bout du tunnel.

Samedi, le 11 novembre dernier avait lieu la journée de réflexion sur les services de garde en milieu scolaire. Cette journée, organisée par la CSN, a rassemblé de nombreux intervenants venus de partout au Québec pour faire le point sur la situation actuelle et les perspectives d'avenir. L'APPA y était.

L'assemblée a accueilli mesdames Louise De La Sablonnière et Suzanne Mainville du Conseil supérieur de l'éducation qui ont présenté l'avis « Inscire la qualité au cœur des priorités » qui porte sur les services de garde en milieu scolaire. De plus, nous avons pu échangé avec elles en plénière.

Les participants ont identifié de nouvelles pistes de travail et présenté leurs revendications qui seront portées par la CSN au cours des prochaines années. En somme, une journée réussie animée par des débats intenses et dynamiques.

Dès que la plateforme CSN sera actualisée, nous y reviendrons.



Fiche convention: Congés spéciaux

Dans cette édition du journal « Ensemble » vous recevez une première fiche convention qui porte sur les congés sociaux et les congés spéciaux. Ces fiches convention visent plusieurs objectifs : vulgariser des articles de la convention collective, condenser l'information de façon pratique et vous informer de vos droits d'un coup d'œil rapide. Nous comptons en produire plusieurs au cours des prochains mois sur différents sujets qui vous tiennent à cœur. Une fois produites, ces fiches seront intégrées à votre journal syndical, par la suite elles seront disponibles sur le site web de l'APPA à www.appa.qc.ca

Nous vous invitons à les imprimer et à les garder en référence. Elles vous seront très utiles et sont construites de façon à ce que vous puissiez les intégrer facilement dans un cartable à anneaux.

Association professionnelle du
personnel administratif (CSN)

6910 Pierre de Coubertin
Montréal H1N 1T6

Téléphone (514) 254-3503
Télécopieur (514) 254-7872

Messagerie: secretariat@appa.qc.ca

Retrouves-nous sur le WEB
www.appa.qc.ca

Ensemble!



Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN



Party de Noël (rappel)

Vous avez jusqu'au 8 décembre pour acheter vos billets en vue du Party de Noël de l'APPA. Cet événement mémorable et toujours très prisé, attire de plus en plus de gens chaque année. Il aura lieu le 14 décembre prochain au Bar rencontre le Select Classique du 5800 boul. Métropolitain Est.

Le prix est de 5\$ pour les membres et 20\$ pour les non membres et comprend un cocktail d'accueil, deux consommations gratuites, un buffet en soirée ainsi que la possibilité de gagner un des 5 prix de présence de 100\$.

Un D.J assure l'ambiance musicale et il y aura de la danse toute la soirée. Vous pourrez discuter avec vos collègues, en connaître de nouveaux et lâcher votre fou !

Allez ! Venez fêter avec nous !

Le coupon réponse pour les billets se trouve sur notre site à : www.appa.qc.ca

Courrier du lecteur et date de tombée du journal (Rappel)

Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de souligner des événements spéciaux ainsi que de faire connaître vos commentaires sur des sujets d'actualité qu'ils soient de nature syndicale ou non. Pour ce faire, il vous suffit de nous faire parvenir un courriel à eforget@appa.qc.ca

La date de tombée du journal « Ensemble » est le 20 de chaque mois pour parution au début du mois suivant. Il est publié à tous les mois, de septembre à juin. Nous adorons vous lire ! Manifestez-vous !

Souhaits des fêtes

Puisqu'il s'agit de la dernière parution du journal pour 2006, l'Exécutif de l'APPA ainsi que les membres du Bureau vous souhaitent un excellent temps des fêtes.

Que l'année 2007 soit pour vous remplie de joies, de positif et que vos rêves les plus fous se réalisent!

Profitez-en pour vous reposer et nous revenir en santé.